

Programme de soutien aux entrepreneurs scientifiques (PSES)

21 novembre 2023



axelys

Conjuguer science
et société

Un accompagnement sur mesure

Que vous soyez inventeur, diplômé universitaire, jeune entrepreneur ou d'expérience, découvrez notre programme de soutien aux entrepreneurs scientifiques (PSES). Profitez.

Le PSES de Axelys est né d'un besoin d'accompagnement sur la structuration en amont des projets de création d'entreprises scientifiques. En effet, c'est à ce moment-là où se décident le marché qui sera ciblé par l'entreprise scientifique, le modèle économique qu'elle souhaite mettre en œuvre ou encore la composition de son équipe l'équipe. Bien réfléchir à l'ensemble de ces éléments est nécessaire si l'on souhaite optimiser les chances de succès de l'entreprise scientifique.

Le PSES a donc pour ambition de répondre à trois objectifs :

1. s'assurer que l'entreprise a un vrai potentiel à développer;
2. vérifier qu'elle est bien outillée au niveau de sa structure corporative;
3. Accroître son expertise comptable et fiscale.

L'idée générale du PSES est d'accompagner la montée en puissance des entrepreneurs scientifiques en assurant la transition de leur posture de chercheur vers celle d'entrepreneur.

1. Coaching d'entrepreneur scientifique

PHASE 1 : STRUCTURATION DU PROJET ENTREPRENEURIAL

Échéancier: 25h à 35h de coaching sur 3 à 6 mois

- Travailler les compétences transversales « soft skills » de l'entrepreneur scientifique / des co-fondateurs
- Comprendre la dynamique et les besoins de marché
- Démystifier et aider à mettre sur pied une stratégie de commercialisation
- Supporter la création d'un plan de développement technologique qui est arrimé au plan de commercialisation
- Aider l'entreprise à aligner les bons financements tout au long de sa trajectoire
- Accompagnement à la réalisation préliminaire de : Plan d'affaire, Validation de marché, Pitchdeck, etc.

PHASE 2 : MATURATION DU PROJET ENTREPRENEURIAL

Échéancier: 15h à 25h de coaching sur 9 à 12 mois

- Faciliter les mises en relation avec les clients et milieux preneurs potentiels
- Accompagner l'entrepreneur scientifique / les co-fondateurs de la startup, de manière à assurer une juste validation de marché et produire un plan d'affaires de plus en plus achevé

Coaching **sur mesure**, effectué par des **experts sectoriels**, aussi bien du point de vue technologique que de marché
Sans frais pour l'entrepreneur scientifique (payé par Axelys et l'établissement)

2. Expertise juridique

Les services de consultation sont réalisés par des avocats pré-sélectionnés par Axelys pour permettre aux entreprises scientifiques d'être bien outillées au niveau de leur structure corporative:

- ✓ Valider la forme juridique que devrait prendre la start-up à créer
- ✓ Aide à l'incorporation
- ✓ Préparation de la convention d'actionnaires
- ✓ Développement d'un gabarit de NDA pour les validations marché / rencontre de clients potentiels
- ✓ Contrats d'emploi
- ✓ Etc.

Le programme donne accès à une banque d'heures d'expertise légale

Valeur du mandat : jusqu'à concurrence 7 500\$

**La startup devra défrayer 20% des honoraires – Axelys payera 80% des frais*

3. Expertise comptable - fiscale

Les services de consultation sont réalisés par des professionnels pré-sélectionnés par Axelys pour permettre aux entreprises scientifiques d'être bien outillées de leur expertise comptable et fiscale :

- ✓ Planification financière
- ✓ Établissement de la structure / du système comptable de la startup
- ✓ Établissement de ligne de crédit d'entreprise
- ✓ Plan d'acquisition et d'amortissement d'équipements de laboratoire / de fabrication
- ✓ Gestion des crédits SR&ED - RS&DE
- ✓ Etc.

Le programme donne accès à une banque d'heures d'expertise comptable - fiscale

Valeur du mandat : jusqu'à concurrence 5 250\$

**La startup devra défrayer 20% des honoraires - Axelys payera 80% des frais*



Admissibilité au PSES

L'entrepreneuriat scientifique aux fins de ce Programme

Toute entreprise qui a été créée dans le but premier d'amener au marché / à la société une innovation potentielle issue de la recherche publique.

Pour être pleinement reconnue comme telle, l'entreprise (1) doit être constituée afin d'exploiter ou transférer l'innovation en cause et, lorsqu'applicable, (2) une entente doit avoir été conclue avec cette entreprise visant l'exploitation de l'innovation en cause.

- ✓ L'entrepreneuriat scientifique englobe toute initiative menée par une ou plusieurs personnes en vue de commercialiser et/ou de promouvoir l'adoption d'une propriété intellectuelle issue de la recherche publique.
- ✓ La propriété intellectuelle peut être une technologie, une plateforme, un savoir-faire, une méthode ou une création

Pré-requis

- ✓ Le projet entrepreneurial doit répondre à la définition d'une entreprise scientifique telle que proposée aux fins de ce programme.
- ✓ Réalisation par Axelys d'une analyse technico-commerciale (ATC) ou d'une analyse de potentiel d'innovation (API) de l'invention qui est à l'origine de la création de l'entreprise scientifique* :
 - ✓ Remise par Axelys d'une recommandation positive de valorisation à l'établissement d'origine, ou;
 - ✓ Réception d'une analyse de l'innovation réalisée par l'établissements qui répond aux exigences de Axelys;
 - ✓ Planification préliminaire du déploiement de l'accompagnement entrepreneurial élaboré par Axelys en collaboration avec l'établissement et l'entrepreneur scientifique.

*Axelys se réserve le droit d'admettre au PSES des entreprises scientifiques qui n'auraient pas réalisé d'ATC ou d'API.



Critères d'admission

- ✓ Le processus de valorisation devra être réalisé via une strat-up validée par Axelys.
- ✓ Axelys doit avoir été mandatée par l'établissement d'où provient l'innovation pour valoriser l'innovation selon l'approche « Clé en main »
 - ✓ Dans ce cas, l'établissement n'a pas à effectuer de demande de services pour l'admission au programme de soutien aux entrepreneurs scientifiques
- OU**
- ✓ Axelys doit avoir été mandatée par l'établissement d'où provient l'innovation pour valoriser l'innovation selon l'approche « À la carte »
 - ✓ Dans ce cas, l'établissement doit effectuer une demande de services pour l'admission au PSES
 - ✓ Le conseiller à la recherche de votre établissement devra transmettre à Axelys la demande de services prévue à cet effet

axelys

Conjuguer science
et société



**VOTRE POINT DE CONTACT
CHEZ AXLEYS**

Maxime Clerk

VP, Partenariats et entrepreneuriat

maxime.clerk@axelys.ca